



Vucherens, le 02/06/2021

Le Conseil communal s'est réuni le mardi 1^{er} juin 2021.

Lors de cette séance, le Conseil a :

- **adopté le préavis 01/2021** : rapport sur les comptes 2020
- **adopté le préavis 02/2021** : rapport de gestion 2020
- * **adopté le préavis 03/2021** : demande de crédit d'étude de **CHF 128'500.-** pour la transformation de l'ancienne maison Lorini, propriété communale depuis le 01.10.2020 et la construction d'une chaufferie à plaquettes de bois
- * **adopté le préavis 04/2021** : demande de crédit de **CHF 40'000.-** pour le remplacement des luminaires par des LED situés le long de la RC636 en traversée de localité



Le bureau du Conseil communal profite de ce dernier tous-ménages de législature pour remercier tous les membres du Conseil communal pour leur disponibilité et leur engagement durant cette législature.

Pour le Conseil communal

Luc-Olivier Bünzli
Président



Véronique Schrago
Secrétaire

**Selon les articles 107 ss de la LEDP (Loi sur l'exercice des droits politiques), cette décision peut faire l'objet d'un référendum. La demande de référendum doit être déposée dans les 10 jours qui suivent l'affichage de la décision.*